

## 10 - Etablissement Public - Régie Autonome Personnalisée du Théâtre Ledoux - Rapport sur l'année 2012

*M. l'Adjoint DAHOU, Rapporteur :*

### 1. Les principales caractéristiques de convention

<b>Objet de la convention</b>	<p>La Ville confie à la Régie Autonome Personnalisée Ledoux la mise en œuvre du projet artistique et culturel du Théâtre Musical de Besançon ainsi que la gestion du Théâtre Ledoux.</p> <p>La Régie assume la totalité des responsabilités artistiques et financières liées aux engagements de la convention cadre.</p>
<b>Nature et forme juridique de l'activité</b>	<p>Régie Autonome Personnalisée. C'est une Régie avec personnalité morale et autonomie financière chargée d'une mission de service public. A ce titre, elle est soumise aux règles de la comptabilité publique selon l'instruction M14.</p> <p>Son statut d'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) implique que les salariés sont sous contrat de droit public.</p>
<b>Echéance de la convention</b>	<p>Convention d'objectifs et de moyens signée pour la période 2012-2013 (fin effective à la création de l'EPCC Des Deux Scènes le 1<sup>er</sup> janvier 2013).</p>
<b>Caractéristiques générales</b>	<p>La RAP Ledoux a pour principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La production et la diffusion de spectacles lyriques, musicaux, théâtraux et chorégraphiques, avec, dans un souci de complémentarité avec les autres scènes bisontines, une prédominance accordée à la musique.</li> <li>- Le développement de la vie musicale municipale et régionale, en particulier dans le cadre de partenariats artistiques et culturels.</li> <li>- La sensibilisation et l'éducation artistique de tous les publics et en particulier du public scolaire. Compte tenu de la spécificité de l'activité, il est proposé de créer une régie sous la forme d'un Service Public Administratif.</li> </ul> <p>Pour mener ses missions, la Ville met à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des locaux : le Théâtre Ledoux, l'atelier de décors, l'atelier de costumes et les locaux de stockage de Chemaudin</li> <li>- du personnel</li> <li>- des moyens financiers.</li> </ul>
<b>Coordonnées du délégataire</b>	<p>Régie du Théâtre Ledoux Place du Théâtre 25000 Besançon</p>
<b>Dirigeants</b>	<p>Président : M. J.L. FOUSSERET Directrice : Mme TANGUY</p>

Comme écrit dans la convention, la Régie a transmis à la Ville un rapport d'activité 2012 ainsi que le compte administratif 2012.

### 2. Analyse de la qualité du service

La Régie Autonome Personnalisée du Théâtre Ledoux a terminé en juin 2012 sa quatrième saison. La saison 2011-2012 est la dernière que programme Loïc BOISSIER qui a quitté ses fonctions de directeur le 31 janvier 2012.

Début 2010, la Ville de Besançon et le Ministère de la Culture et de la Communication ont engagé une réflexion sur l'avenir du spectacle vivant à Besançon avec cinq objectifs :

- conforter les labels Scène Nationale et Centre Dramatique National,
- donner plus de moyens à la création et à la production artistique,
- mutualiser les savoir-faire,
- améliorer la lisibilité de l'offre et la circulation des publics,
- permettre un meilleur partage des moyens techniques (plateaux et salles).

Au terme de la réflexion, le projet de rapprocher, voire de fusionner, tout ou partie des missions et des moyens du Théâtre de l'Espace et du Théâtre Musical au sein d'une Scène Nationale élargie et implantée sur deux lieux, a été retenu comme étant celui qui répondait le mieux aux cinq objectifs précédents.

Anne TANGUY a été recrutée, en juin 2011, sur la base de ce projet de rapprochement entre le Théâtre de l'Espace et le Théâtre Musical. Outre la direction des deux structures, elle a pris en charge la mise en œuvre concrète du rapprochement sous l'autorité d'un Comité de pilotage composé de représentants de la Ville de Besançon, du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Franche-Comté, de la Région Franche-Comté, et des deux structures concernées par le rapprochement : l'Association Espace Besançon-Planoise et la RAP du Théâtre Ledoux.

Le comité de pilotage, lors de sa réunion du 11 mai 2012, après étude comparée des différentes hypothèses de rapprochement et de statuts juridiques, propose de retenir la forme juridique de l'Établissement Public de Coopération Culturelle à caractère industriel et commercial pour porter le projet de la future Scène Nationale de Besançon, né de la fusion des projets artistiques et culturels du Théâtre de l'Espace et du Théâtre Musical.

Le 5 octobre 2012, M. le Préfet de la Région Franche-Comté, Préfet du Doubs, a pris un arrêté portant création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle LES DEUX SCÈNES.

Dans la perspective de la mise en place effective de l'EPCC au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le rapprochement entre les deux structures s'est concrétisé, à la rentrée de septembre 2012, par la mise en œuvre d'une saison unique implantée sur les deux lieux.

A la veille d'une saison de grande mutation, la RAP peut revendiquer :

- **Un fonctionnement optimisé et rationnel** (maîtrise de la masse salariale et des coûts fixes)
- **Un public renouvelé, rajeuni, remobilisé**
- **Un théâtre ouvert à l'échange et à la collaboration** (avec les associations, le rectorat, l'Université, l'OBMFC, le Festival International de Musique, le Festival de Jazz, la Scène nationale, le CDN, le CRR, La Rodia, les Harmonies, le Festival de Musiques Anciennes de Besançon-Montfaucon, le Salon de Musique, les Scènes du Jura, certains producteurs privés...).

## 2.1 - La fréquentation

Dans l'attente de la création de la structure juridique pour la nouvelle Scène Nationale de Besançon réunissant la RAP du Théâtre Ledoux et le Théâtre de l'Espace - Association Espace Besançon-Planoise, il a été décidé entre les parties de faire une billetterie commune pour la saison 2012-2013 dès son ouverture, soit à compter du 28 août 2012. Ce choix explique la forte augmentation du nombre de spectateurs, des abonnements et donc du chiffre d'affaires.

Catégorie de spectateurs	Saison 07/08		Saison 08/09		Saison 09/10		Saison 10/11		Saison 11/12		Saison 12/13	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Abonnés (hors - 26 ans)	2 943	14 %	3 596	15 %	5 088	21 %	9 907	31 %	10 521	36 %	17 710	41 %
Guichet	11 742	57 %	5 592	23 %	6 413	26 %	7 557	23 %	7 278	25 %	20 414	48 %
Scolaires / Asso			3 588	15 %	3 609	15 %	4 378	14 %	4 155	14 %		
Jeunes - 26 ans			3 491	15 %	3 603	15 %	5 020	16 %	3 838	13 %		
<b>TOTAL PAYANTS TMB</b>	<b>14 685</b>		<b>16 267</b>		<b>18 713</b>		<b>26 862</b>		<b>25 792</b>		<b>38 124</b>	
Invités	5 951	29 %	3 883	16 %	3 495	14 %	4 286	13 %	3 570	12 %	4 764	11 %
Billetterie partenaires	0	0 %	3 648	15 %	2 565	10 %	1 231	4 %	0	0 %	0	0 %
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>20 636</b>		<b>23 798</b>		<b>24 773</b>		<b>32 379</b>		<b>29 362</b>		<b>42 888</b>	
<b>Chiffre d'affaires</b>	387 131 €		282 820 €		282 723 €		418 042 €		326 897 €		405 238 €	

Abonnements	Saison 07/08	Saison 08/09	Saison 09/10	Saison 10/11	Saison 11/12	Saison 12/13
Nombre d'abonnés	704	555	1 305	2 049	2 342	2 922
Nombre de billets vendus dans le cadre d'abonnements	2 943	3 596	5 088	9 907	12 674	21 989
Moyenne de billets par abonnement	4,2	6,5	3,9	4,8	5,4	7,5

## 2.2 - La programmation

### Promotion de répertoires spécifiques

Au cours de l'année 2012, le Théâtre musical de Besançon approfondit l'exploration de ces genres et répertoires qui fondent aujourd'hui son identité.

Elle s'articule autour de 7 thématiques : l'opéra, le théâtre musical, la musique classique, le théâtre, la danse classique et contemporaine, le cabaret et la chanson.

**L'affirmation d'une activité production / coproduction**

Le Théâtre musical de Besançon s'est donné pour mission de produire ou coproduire des spectacles dans le seul mais vaste champ de la production lyrique (opéra, opéra-bouffe, comédie musicale, théâtre musical).

Pour l'année 2012, cette activité porte sur les projets suivants :

- *Orfeo* de Claudio Montéverdi  
Production : Les Nouveaux caractères  
Coproduction : Théâtre de la renaissance d'Oullins
- *Hänsel et Gretel* de Engelbert Humperdinck  
Production : Centre lyrique Clermont-Auvergne - Mise en scène : Johanny Bert  
Coproduction : Le théâtre de Romette, Le centre culturel la 2deuche, La rampe - Scène conventionnée d'Echirolles
- *Phi-Phi* de Henri Christiné  
Production Compagnie Les Brigands - Mise en scène : Johanny Bert  
Tournée nationale et reprise en 11/12 pour 22 représentations.  
Coproduction : La coursive - Scène nationale de La Rochelle, Le Théâtre du Beauvaisis
- *Café allais*  
Production : Compagnie lyrique générale de France  
Coproduction : La péniche opéra
- *En attendant le Messie* de Hanokh Levin  
Production : Tutti Arti  
Coproduction : Ferme de Villefavard en Limousin
- *Le roi du bois*  
Production : Compagnie Sandrine Anglade  
Coproduction : Théâtre 71, Scène nationale de Malakoff, Maison de la culture de Nevers et de la Nièvre, Ferme de Villefavard en Limousin
- *Didon et Enée* de Purcell  
Direction musicale : Sébastien d'Hérin - Mise en scène : Bernard Lévy  
Création à Besançon en 2010 (2 représentations)  
Tournée nationale en 2011 et 2012, et reprise à Besançon en 2013.

Pour l'ensemble de ces projets, le Théâtre Musical de Besançon a pu valoriser la présence en son sein des ateliers de décors et costumes.

**Développement soutenu et pérenne de partenariats avec les structures locales et régionales de création et de diffusion.**

D'un point de vue artistique et culturel, l'année 2012 aura été marquée par :

- la poursuite d'un projet de production / coproduction / diffusion en matière de théâtre musical (*Phi-Phi* et *Didon et Enée* avec les Brigands).
- Coproduction avec l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté.
- la diffusion en tournée de *Didon et Enée* (production TMB 2010)
- la poursuite d'une collaboration avec le CDN pour des co-accueils.
- la poursuite d'une collaboration avec le Salon de musique.

**Le bilan de l'activité 2012 du Théâtre est très positif et tout à fait conforme à la convention qui lie la Ville de Besançon et la RAP du Théâtre Ledoux.**

Une nouvelle convention d'objectifs et de moyens, d'une durée de deux ans (2012-2013) a été signée le 5 janvier 2012. Cette convention s'inscrit dans le projet de rapprochement des scènes nationales initié début 2012.

### 3. Les comptes de la Régie

#### 3.1 - Compte administratif 2012

La RAP Ledoux est soumise aux règles de la comptabilité publique (instruction M14). Elle a arrêté ses comptes au 31 décembre 2012.

Compte tenu du rapprochement au 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec l'Association du Théâtre de l'Espace pour créer un établissement public unique qui portera le projet de scène nationale à Besançon, la RAP Ledoux a établi son compte administratif 2012 dans des conditions contraintes : en effet, la Régie a comptablement cessé d'exister au 31 décembre 2012, et toutes les opérations non encore enregistrées au titre de 2012 ou trouvant leur dénouement en 2013 ont été reportées sur la nouvelle structure, l'EPCC Les Deux Scènes.

De nombreuses opérations d'ordre, notamment pour le transfert des actifs à la nouvelle structure, viennent également influencer les comptes administratifs.

C'est pourquoi le compte administratif 2012 présente des soldes non cohérents avec l'activité :

- un excédent de fonctionnement cumulé à fin 2012 de 133 849 €.
- un excédent d'investissement cumulé à fin 2011 de 109 840 €.

Le compte administratif 2011 a été adopté par le Conseil d'Administration dans sa séance du 16 mars 2012. Il est conforme au compte de gestion. Le Conseil d'Administration a proposé l'affectation de ces excédents au BP 2012.

#### Section d'investissement

En €	2012	2011	2010
Recettes	67 109	127 202	86 939
Dépenses	156 220	64 676	46 069
Résultat de l'exercice	- 89 111	62 526	40 870
Report excédent N-1	109 839	47 313	6 443
<b>Résultat (excédent) cumulé - investissement</b>	<b>20 728</b>	<b>109 839</b>	<b>47 313</b>

L'année 2012 enregistre 120 K€ de dépenses d'investissement et 36 K€ transferts de subventions d'investissement (opérations d'ordre). Les dépenses portent essentiellement sur du matériel scénique et informatique.

En recettes, la RAP Ledoux a reçu 18 K€ de subvention d'investissement et enregistre les amortissements (opérations d'ordre) pour 49 K€.

**Section de fonctionnement**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Recettes	2 449 006	2 606 560	2 339 578
Dépenses	2 087 879	2 596 314	2 405 921
Résultat de l'exercice	+ 361 127	+ 10 246	- 66 343
Report excédent N-1	133 849	123 604	189 947
<b>Résultat (excédent) cumulé- fonctionnement</b>	<b>494 976</b>	<b>133 849</b>	<b>123 604</b>

La section de fonctionnement 2012 présente un excédent cumulé de 494 976 €, ce qui ne reflète pas le solde réel de l'activité.

En effet, l'excédent intègre 104 K€ de recettes enregistrées par la RAP Ledoux pour le compte de l'EPCC, notamment du fait de la mise en place dès le démarrage de la saison culturelle en septembre 2012 d'une billetterie pour des spectacles joués par l'EPCC en 2013.

D'autre part, l'excédent n'intègre pas un volume de 302 K€ de dépenses (factures parvenues après le 31/12/2012) et qui n'ont donc pas été enregistrées sur le compte administratif de la RAP Ledoux.

Compte tenu de ces éléments, le compte administratif 2012 corrigé de la RAP Ledoux présente un excédent cumulé à fin 2012 de 89 K€.

Les dépenses corrigées, soit 2 390 K€ en 2012, sont principalement constituées :

- des charges à caractère général pour 1 309 K€ (pour 1 374 K€ en 2011, soit une relative stabilité). Cela représente 54,7 % du total des charges. Les contrats de prestations de services (principalement les achats de spectacles) représentent 768 K€. Les autres postes significatifs sont, comme les années précédentes, les missions/ réceptions/ déplacements pour 190 K€ et les locations pour 121 K€. Les locations intègrent le loyer que la RAP Ledoux paye à la Ville pour le site du Théâtre soit 98 320 € en 2011.
- des charges de personnel pour 984 K€ soit 42 %. Cette part dans le total des charges est en légère baisse, du fait de la préparation de la future structure EPCC. Le personnel salarié de la RAP du Théâtre Ledoux est soit mis à disposition par la Ville de Besançon, soit sous contrat public.

Les recettes corrigées, soit 2 345 K€ en 2012 sont principalement constituées :

- des recettes propres pour 450 K€ soit 19 % du total des recettes.
- des dotations et participations pour 1 859 K€. La Ville de Besançon (1 474 K€), l'Etat (158 K€) et la Région (70 K€) sont les principaux financeurs. Avec une subvention de 1 474 K€, la Ville représente 63 % du total des recettes de la RAP Ledoux en 2012.

**3.2 - Liens financiers et juridiques avec la Ville de Besançon**

La convention d'objectifs et de moyens régit les dispositions financières entre la Ville et la RAP Ledoux. Au titre de 2012, les principaux flux financiers ont été les suivants :

- La Ville a versé à la RAP une subvention de fonctionnement de 1 474 000 € et une subvention d'investissement de 18 000 €.

- La Ville met à disposition de la RAP Ledoux du personnel technique (11 ETP). Ces salariés sont rémunérés par la Ville. En respect de la convention, la Régie a remboursé à la Ville le coût de ces agents soit 356 233,60 € HT.
- La RAP paye à la Ville un loyer pour les différents sites utilisés (Théâtre, ateliers, stockage). Depuis 2009, année de référence, ce loyer annuel est fixé à 98 320 € HT soit 117 590,72 € TTC.
- Le coût des fluides (électricité et chauffage) pris en charge par la Ville est refacturé à la RAP selon la convention. Au titre des régularisations 2011 et des acomptes de charges 2012, le montant facturé en 2012 est de 40 965 €.
- La Ville a encaissé des recettes liées à la participation de l'Orchestre -service de la Ville en 2012- à des spectacles pour un montant de 97 601 €.

Le Conseil Municipal du 5 juillet 2012 et celui du 20 septembre 2012 se sont prononcés sur des avenants visant à ajuster les moyens financiers alloués à la RAP du Théâtre Ledoux.

Le Conseil Municipal du 17 juin 2012 s'est prononcé en faveur du rapprochement de la RAP du Théâtre Ledoux et de l'Association du Théâtre de l'Espace pour la mise en commun des moyens et activités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 dans le cadre d'un EPCC. Ce rapprochement entraîne la disparition de la RAP au 31 décembre 2012.

#### 4. Les conditions d'exécution du service public

##### 4.1 - Le personnel

En 2012, le Théâtre Ledoux emploie, pour l'ensemble de ses activités :

- 9 ETP mis à disposition par la Ville de Besançon (un agent en disponibilité et un départ à la retraite en 2012)
- 7 ETP employés par la régie sous contrat de droit public
- des vacataires notamment sur les postes d'accueil.

##### 4.2 - Les tarifs

Prix moyen	Saison 07/08	Saison 08/09	Saison 09/10	Saison 10/11	Saison 11/12	Saison 12/13
Global	18,76 €	14,04 €	12,73 €	13,42 €	11,13 €	9,45 €
Payants	26,36 €	17,39 €	15,11 €	15,56 €	12,67 €	10,63 €

#### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport relatif à la dernière année d'activité de la Régie Autonome Personnalisée du Théâtre Ledoux, dans le cadre des missions confiées par la Ville de Besançon à cet établissement en 2012.

«**M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je n'en vois pas».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 5 septembre 2013 et de la Commission de Contrôle des Sociétés liées du 29 août 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce rapport.

*Récépissé préfectoral du 25 septembre 2013.*